

-B.R.-
TERRITOIRE DU RWANDA-URUNDI.
RÉSIDENCE DU RWANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI

Ruhengeri, le 14 mai 1957.-

N° 1562 /A.I. IZ.02.

A Monsieur le Directeur de la Caisse d'Epargne
du Congo-Belge et du Rwanda-Urundi



DU RUANDA-URUNDI

ADMINISTRATIVE ASSISTANT

Monsieur le Directeur,

Je référant à ma lettre n° 299/AI.IZ.02 du 25 mars 1957, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le nommé KAROMBOHO a un besoin de plus en plus urgent de son argent. Je vous prierai par conséquent de bien vouloir m'indiquer par quel moyen l'intéressé pourra récupérer ses économies en l'absence de son titulaire, ce dernier agent quitte l'Afrique depuis pas mal de temps.-

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.-

L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL A. S'ARIAN
P. O. L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT.-

BRUNEL P.


Bientôt

KABONO BONO
Gtin. GAHUNGA
cabitatoire
Ex d 32 ou
Fte SEMAFARA

Paiement de 1500,- francs
effectué le 25 mai 1952.